

# Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil Lucas Oil Products UK (FR)

référence: 47040, 47041, 47042, 47043

Version Num: 1.1

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

S.REACH.FRA.FR

# SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit	
Nom du produit	Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil
Nom Chimique	N'est pas applicable
Synonymes	Mixture
Formule chimique	N'est pas applicable
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

	Catégorie de produits de consommation	PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage	
	Utilisations identifiées pertinentes	Il Itilisé selon les instructions du fabricant	
ĺ	Utilisations déconseillées Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.		

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise Lucas Oil Products UK (FR) Lucas Oil Products Europe Ltd		Lucas Oil Products Europe Ltd
Adresse Unit 4 Cunliffe Drive Llangefni Industrial Estate LL77 7JA Llangefni Great Britain Block 3 Harcourt Centre Dublin 2 Ireland		Block 3 Harcourt Centre Dublin 2 Ireland
Téléphone	<b>Téléphone</b> 01248 723 666 +44 344 225 5400	
Fax	Fax Pas Disponible Pas Disponible	
Site Internet www.lucasoil.co.uk www.lucasoil.eu.com		www.lucasoil.eu.com
Courriel Info@LucasOil.co.uk info@lucasoil.eu.com		info@lucasoil.eu.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	ORFILA	ChemTel
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33 1 45 42 59 59	1-800-255-3924 (USA, Canada, Puerto Rico, US V.I.)
Autres numéros de téléphone d'urgence Pas Disponible +1-813-248-0585 (Internation		+1-813-248-0585 (International)

# **SECTION 2 Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H412 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3	
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI	

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	N'est pas applicable
Mention d'avertissement	N'est pas applicable

#### Déclaration(s) sur les risques

H412 Nocif	cif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Page 2 of 12

Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: 23/04/2024

Date d'impression: 23/04/2024

N'est pas applicable

Version Num: 1.1

#### Déclarations de Sécurité: Prévention

P273

Éviter le rejet dans l'environnement

Déclarations de Sécurité: Réponse

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Stockage

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

Le matériau contient zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate.

#### 2.3. Autres dangers

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions\*.

Peut provoquer des gènes pour la peau.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

#### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

#### 3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

#### 3.2.Mélanges

1. Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	% [poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	Caractéristiques nanométrique particules
1. 84605-29-8* 2.283-392-8 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0.3-1.5	zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H315, H318, H411 [1]	Pas Disponible	Pas Disponible
<ol> <li>Pas Disponible</li> <li>Pas Disponible</li> <li>Pas Disponible</li> <li>Pas Disponible</li> </ol>	0.3-1.5	Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4; H413 [1]	Pas Disponible	Pas Disponible
Légende:			e du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Cl mme ayant des propriétés de perturbation endocrinier		à partir de C & L; * EU

#### **SECTION 4 Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux :  Princez la région touchée à l'eau.  Si l'irritation persiste, consultez un médecin.  Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau:  Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.  Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible).  Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	<ul> <li>En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li> <li>En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li> </ul>
Ingestion	<ul> <li>Donnez un verre d'eau immédiatement.</li> <li>Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.</li> </ul>

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

# **SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

- ► Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).

Version Num: 1.1

# Page 3 of 12 Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Eau pulvérisée En cas de feux majeurs uniquement.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.			
3. Conseils aux pompiers				
Lutte Incendie	<ul> <li>Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.</li> <li>Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.</li> <li>Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.</li> <li>Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide.</li> <li>NE PAS approcher des containers suspectés être chauds.</li> <li>Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.</li> <li>Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.</li> </ul>			
Risque D'Incendie/Explosion	<ul> <li>Combustible.</li> <li>Faible risque d'incendie si exposé à la chaleur ou à une flamme.</li> <li>Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant une rupture violente des containers rigides.</li> <li>Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques/irritantes.</li> <li>Peut émettre des fumées acides.</li> <li>Des poussières contenant des produits combustibles peuvent être explosives.</li> <li>Peut émettre des fumées corrosives.</li> </ul>			

#### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<ul> <li>Retirer toutes les sources d'allumage.</li> <li>Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.</li> <li>Eviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau.</li> <li>Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection.</li> <li>Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite.</li> <li>Essuyer.</li> <li>Placer dans un container adapté et étiqueté pour un traitement.</li> </ul>			
Eclaboussures Majeures	Risque modéré.  Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.  Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.  Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.  Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.  Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.  Augmenter la ventilation.  Stopper les fuites s'il est sûr de le faire.  Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.  Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage.  Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.  Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.  Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains.  Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.			

## 6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

# **SECTION 7 Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul> <li>Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.</li> <li>Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré.</li> <li>Evitez la concentration dans les trous et creux.</li> <li>NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé.</li> <li>Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie.</li> <li>Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.</li> <li>N'utilisez PAS des seaux en plastique.</li> <li>Evitez le contact avec des matériels incompatibles.</li> <li>Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.</li> <li>Evitez les dégâts matériels sur les récipients.</li> <li>Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.</li> <li>Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.</li> <li>Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation</li> <li>L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.</li> <li>NE LAISSEZ PAS les vêtements mouillés avec la substance au contact prolongé avec la peau</li> </ul>
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	► Conserver dans les containers d'origine.

Version Num: 1.1

#### Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: 23/04/2024 Date d'impression: 23/04/2024

- Conserver les containers scellés.
- ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.
- ▶ Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée.
- ▶ Conserver loin des produits incompatibles et des containers de nourriture.
- ▶ Protéger les containers contre des dommages physiques et vérifier régulièrement pour des fuites.
- ▶ Suivre les recommandations du fabricant pour le stockage et la manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilite de Stockage	Inconnu.
Catégories de danger conformément au règlement (CE) no 2012/18/EU (Seveso III)	Pas Disponible
Quantité seuil (tonnes) de substances dangereuses visées à l'article 3, paragraphe 10, pour l'application	Pas Disponible

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

#### SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	cutanée 12.1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 8.31 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 6.1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 2.11 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 0.24 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	4 μg/L (L'eau (douce)) 45 μg/L (Eau - libération intermittente) 4.6 μg/L (Eau (Marine)) 0.022 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.002 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.002 mg/kg soil dw (sol) 100 mg/L (STP) 10.67 mg/kg food (Oral)

<sup>\*</sup> Les valeurs pour la population générale

# Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

#### DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques	zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	Poussières totales (locaux à pollution spécifique)	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Cette concentration est réglementaire en application de l'article R. 4222-10 du Code du travail, elle s'applique à l'intérieur des locaux à pollution spécifique.

#### Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	Pas Disponible	Pas Disponible
Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased	Pas Disponible	Pas Disponible

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

# 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vélocités "déchappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vélocités de capture" de l air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contanimant :	Vitesse de l air:
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d un réservoir (dans de l air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)
aérosols, fumées d opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100- 200 f/min.)
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide).	1-2,5 m/s (200- 500 f/min)

Page 5 of 12

Version Num: 1.1

Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à haute vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).

2,5-10 m/s (500-2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle
1: Courants d'air minimaux ou favorables à capturer dans une pièce	1: Courants d'air perturbants dans une pièce
2: Contaminants à faible vélocité ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité
3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante
4: Large hotte ou masse d air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air diminue rapidement avec l'augmentation de la distance à partir de l'ouverture d'un simple tuyau d'extraction. En général, la vitesse diminue avec le carré de la distance par rapport au point d extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en fonction de la distance par rapport à la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau du ventilqteur d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction des solvants générés dans un réservoir situé à 2 mètres du point d extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus lorsque les systèmes d'extraction sont installés ou utilisés.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle









- Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]

# Protection des yeux/du visage.

Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59].

#### Protection de la peau

Voir protection Main ci-dessous

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.

Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.

La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et et doit être observé lors du choix final.

L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée. Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:

- ▶ Fréquence et la durée de contact,
- La résistance chimique du matériau du gant,
- ▶ L'épaisseur du gant; et
- dextérité du gant

Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).

- Lorsque le contact prolongé ou fréquemment répété peut se produire, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 5 ou supérieure (avec le temps de pénétration supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national).
- Lorsque le contact est bref, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 3 ou supérieure (avec le temps de pénétration supérieure à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national).
- Certains types de polymères sont moins affectés par les movements et cela doit être pris en compte lors de la sélection de gants pour l'utilisation à long terme.
- ▶ Les gants contaminés doivent être remplacés.

Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:

- Excellents lorsque le temps de pénétration >480 min
- ▶ Bons lorsque le temps de pénétration >20 min
- Satisfaisants lorsque le temps de pénétration <20 min
- Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade

applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.

chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants. Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant. Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches soécifiques.

Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit

Par exemple:

- · Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés.
- Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.

Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée

## Protection corporelle

Protection des mains / pieds

Voir Autre protection ci-dessous

#### Autres protections

- Tenue complète.
   Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- ▶ Crème nettoyante pour la peau.

Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

Unité de lavement des yeux.

#### Protection respiratoire

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS P2	-	A-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	A-AUS P2	-
100 x ES	-	A-2 P2	A-PAPR-2 P2 ^

<sup>^ -</sup> Intégral

#### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 12

#### SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pale Clear and Bright Oil			
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	0.846	
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n- octanol / eau	Pas Disponible	
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible	
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible	
Point de fusion / point de congélation (° C)	-51	Viscosité (cSt)	87.0 @ 40°C	
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible	
Point d'éclair (°C)	>200	goût	Pas Disponible	
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible	
Inflammabilité	N'est pas applicable	Propriétés oxydantes	Pas Disponible	
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible	
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible	
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible	
Hydrosolubilité	Non miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible	
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible	
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible	
La taille des particules	Pas Disponible			

#### 9.2. Autres informations

Pas Disponible

#### SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul> <li>Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>Le produit est considéré stable.</li> <li>Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul>
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

# **SECTION 11 Informations toxicologiques**

Version Num: 1.1

#### Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

	_				
Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pra minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en pl	atique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un			
Ingestion	Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.				
Contact avec la peau	Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.  Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaississement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un œdème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongiose) et un œdème intracellulaire de l'épiderme.				
Yeux	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi p désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs o	ar la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).			
Chronique	Une exposition à long terme au produit n est pas connue comme prod les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une ex				
Lucas Oil Synthetic 5W-40	TOXICITÉ	IRRITATION			
A3/B4 Engine Oil	Pas Disponible	Pas Disponible			
	TOXICITÉ	IRRITATION			
zinc O,O-bis(1,3-	Dermique (rat) LD50: >2002 mg/kg <sup>[1]</sup>	Peau: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>			
dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	Inhalation(Rat) LC50; >2.3 mg/l4h <sup>[1]</sup>	Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>			
	Oral(Rat) LD50; 4468 mg/kg <sup>[1]</sup>				
Phenol, dodecyl-, sulfurized,	TOXICITÉ	IRRITATION			
carbonates, calcium salts, overbased	Pas Disponible	Pas Disponible			
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de Tox fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Re				
zinc O,O-bis(1,3- dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant aux irritants peut produire des conjonctivites. Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors				
toxicité aiguë	×	ancérogénicité X			
Irritation / corrosion	×	reproducteur X			
Lésions oculaires graves / irritation	X STOT - exp	position unique X			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	X STOT - exp	osition répétée X			
Mutagénéïté	risq	ue d'aspiration			

Légende:

🗶 – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

Données nécessaires à la classification disponible

## 11.2 Informations sur les autres dangers

# 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

# 11.2.2. Autres informations

Voir La Section 11.1

#### **SECTION 12 Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil	Pas Disponible	Durée de l'essai (heures) Pas Disponible	espèce Pas Disponible		source Pas Disponible
zinc O,O-bis(1,3- dimethylbutyl &	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
isopropyl)dithiophosphate	NOEC(ECx)	48h	crustacés	<0.1mg/l	1
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1-5mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	0.11mg/l	1

Page 8 of 12

Version Num: 1.1

#### Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: 23/04/2024

Date d'impression: 23/04/2024

LC50 2 96h Poisson 46ma/l **ENDPOINT** Durée de l'essai (heures) espèce Valeur source Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, Pas Pas Pas Pas Disponible Pas Disponible overbased Disponible Disponible Disponible Extrait de 1. Donnees de toxicite de IUCLID 2. Substances enregistrees par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicite Légende: aquatique 4. Base de donnees ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Donnees de toxicite aquatique 5. Donnees d'evaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Donnees de bioconcentration 7. METI (Japon) -Donnees de bioconcentration

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	В	Т
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	×	X	×
vPvB	×	×	×
Critères PBT remplies?			non
vPvB			non

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

#### SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.

Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :

- La réduction,
- La réutilisation
- ▶ Le recyclage
- ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué)

# Elimination du produit / emballage

Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.

- ▶ NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.
- ▶ Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.
- Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en.
- ▶ En cas de doute, contacter l'autorité responsable.
- ▶ Recycler si possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclage
- Consulter l'Autorité de regulation des déchets pour un traitement.
   Recycler les containers si possible ou en disposer dans un lieu autorisé
- Options de traitement des
  Pas Disponible

déchets

**SECTION 14 Informations relatives au transport** 

Options d'élimination par les égouts

Pas Disponible

#### -

Page 9 of 12

Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

Etiquettes nécessaires

Version Num: 1.1

	Polluant marin	aucun				
rans	port terrestre (ADR): NON	N REGLEMENTE PAR	LE CODE D	ES TRANSPORTS CONCER	NANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES	
14.1.	Numéro ONU ou numéro d'identification	N'est pas applicable				
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable				
143	Classe(s) de danger	classe N'est pas applicable				
14.0.	pour le transport	Danger subsidiaire	N'est pas a			
14.4.	Groupe d'emballage	N'est pas applicable				
	Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable				
		Identification du risque (Kemler) N'est pas applicable		N'est pas applicable		
		Code de classification		N'est pas applicable		
14.6.	Précautions	Etiquette de danger		N'est pas applicable		
	particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulion	ères	N'est pas applicable		
		quantité limitée		N'est pas applicable		
		Code tunnel de restri	ction	N'est pas applicable		
rans	port aérien (ICAO-IATA / I	" DGR): NON REGLEME	NTE PAR L	E CODE DES TRANSPORTS	CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES	
14.1.	Numéro ONU	N'est pas applicable				
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable	N'est pas applicable			
		Classe ICAO/IATA		N'est pas applicable		
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	ICAO / IATA Danger	subsidiaire N'est pas applicable			
		Code ERG		N'est pas applicable		
14.4.	Groupe d'emballage	N'est pas applicable	N'est pas applicable			
14.5.	Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable				
		Dispositions particulières			N'est pas applicable	
		Instructions d'emballage pour cargo uniquement		go uniquement	N'est pas applicable	
14.6.	Précautions	Maximum Qté / Paqu	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement		N'est pas applicable	
	particulières à prendre	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers		go et vaisseaux passagers	N'est pas applicable	
	par l'utilisateur	Quantité maximale P	assager et C	argo / Paquet	N'est pas applicable	
		Qté de paquets limité	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison		N'est pas applicable	
		Quantité Limitée Qua	intité maxima	ale Passager et Cargo / Paquet	N'est pas applicable	
rans	port maritime (IMDG-Cod	e / GGVSee): NON RE	GLEMENTE	E PAR LE CODE DES TRANS	PORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGER	
14.1.	Numéro ONU	N'est pas applicable				
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable				
14 3	Classe(s) de danger	Classe IMDG	N'es	st pas applicable		
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	IMDG Danger subsid		st pas applicable		
14.4.	Groupe d'emballage	N'est pas applicable				
14.5	Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable				
		1				

# Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

N'est pas applicable

N'est pas applicable

N'est pas applicable

N° EMS

Dispositions particulières

Quantités limitées

14.6. Précautions

particulières à prendre

par l'utilisateur

14.1. Numéro ONU	N'est pas applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	N'est pas applicable N'est pas applicable

Page 10 of 12

Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable		
14.5. Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable		
	Code de classification	N'est pas applicable	
14.6. Précautions	Dispositions particulières	N'est pas applicable	
particulières à prendre	Quantités Limitées	N'est pas applicable	
par l'utilisateur	Équipement requis	N'est pas applicable	
	Feu cônes nombre	N'est pas applicable	

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

#### 14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N'est pas applicable

Version Num: 1.1

#### 14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	Pas Disponible
Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased	Pas Disponible

#### 14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate	Pas Disponible
Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased	Pas Disponible

#### **SECTION 15 Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques

# Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased Est disponible dans les textes réglementaires suivants

N'est pas applicable

# Informations Réglementaires Supplémentaires

N'est pas applicable

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

#### Informations Selon 2012/18 / UE (SEVESO III):

Seveso Catégorie	Pas Disponible

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

# État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non- utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui

#### Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

Inventaire national	Statut
ÉU.A TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Non (zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (zinc O,O-bis(1,3-dimethylbutyl & isopropyl)dithiophosphate)
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

#### **SECTION 16 Autres informations**

1.4 1. 7.1.	23/04/2024
date de revision	23/04/2024
date initiale	23/04/2024

#### Codes pleine de risques de texte et de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels est basée sur des sources officielles et faisant autorité, ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant des références bibliographiques disponibles.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

#### Définitions et abréviations

- ▶ PC TWA: Concentration admissible Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC STEL: Concentration admissible Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ► TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire。
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
- AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ► ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ► KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

# Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (EC) 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Procédure de classification
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3, H412	Méthode de calcul

Version Num: 1.1

Page **12** of **12** 

Lucas Oil Synthetic 5W-40 A3/B4 Engine Oil

Date d'émission: **23/04/2024**Date d'impression: **23/04/2024** 

Alimenté par AuthorlTe, de Chemwatch.